

Formations MAEC PAEC Queyras

Présentation du territoire et des enjeux

Le PAEC du Parc naturel régional du Queyras concerne l'ensemble de ses communes exceptée celles qui sont partiellement dans son enveloppe : Guillestre, Eyglies, Vars.

Sur les 60 000 ha du Parc, les espaces agricoles représentent près de 54% avec 3 principales zones : les alpages, les parcours et les prairies de fauche.

On compte 61 exploitations dont plus de 40 d'élevage, 34 alpages collectifs.

Une grande amplitude altitudinale, la diversité des substrats rocheux, le climat et l'exposition ont engendré des richesses floristiques et faunistiques qui caractérisent les vallées. On retrouve de nombreux espaces naturels de gestion : un PNR, un arrêté de préfectoral de protection de biotope du Vallon de Bouchouse, la Réserve Naturelle Nationale de Ristolas-Mont-Viso, quatre sites classés Espaces Naturels Sensibles prioritaires par le Département des Hautes-Alpes : col Agnel, Col Izoard, lac tourbière de Roue, zone autour du lac Miroir et Saint Anne, une réserve de chasse et de faune sauvage dans chaque commune, une réserve biologique intégrale : la forêt du Bois d'Assan, un label Réserve de Biosphère transfrontalière « Man and Biosphère » Mont-Viso, 3 sites Natura 2000 : sites ZSC Haut Guil – Valpréveyre, ZSC Rochebrune – Izoard – Vallée de la Cerveyrette, sites ZPS du Bois des Ayes et du Haut Guil, site ZSC Steppique Durancien et Queyrassin. Le schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires, SRADDET, en vigueur, identifie la quasi-totalité du territoire du Queyras en tant que réservoir de biodiversité à préserver.

Les principaux enjeux agricoles et pastoraux sont :

Maintenir et développer une agriculture dynamique et viable économiquement en intégrant les problématiques foncières et de transmission/installation

Valoriser les productions locales

Poursuivre l'engagement dans l'agroécologie et se préparer aux conséquences du changement climatique

Parvenir à une gestion équilibrée des alpages intégrant une approche collective, un chargement adapté à la ressource, le renouvellement de la ressource

Les principaux enjeux environnementaux sont :

Les prairies naturelles fauchées :

Maintien de la biodiversité par une gestion agricole adaptée et maintien des milieux ouverts

☒ Mesures PRA1, PRA 3, OUV 1, OUV 2, MHU1, MHU2, ESP1, ESP 2

Les infrastructures agroécologiques :

Maintien et entretien

☒ Mesure IAE3

Les zones humides :

Maintien du caractère humide des milieux humides et incitation à une gestion agricole adaptée au renouvellement de la biodiversité

☒ Mesures MHU1, MHU2

Les parcours d'intersaison :

Maintien des milieux ouverts

☒ Mesures PRA 3, OUV 1, OUV 2

Les alpages :

Maintien des milieux d'altitude en bon état de conservation par une gestion pastorale fine permettant un prélèvement pastoral conforme au renouvellement de la biodiversité.

☒ Mesures PRA1, PRA 3, OUV 2

En l'absence d'autres crédits, les formations vont être montées avec le service formation de la CA05 de façon à solliciter des crédits du fonds VIVEA.

Méthodologie :

Cette proposition fait suite à un travail entre les chargés de mission du Parc et les opérateurs PAEC du département et le CERPAM.

Des temps d'échanges en janvier 2024 préciseront le contenu, le déroulé pédagogique. Ils permettront d'associer VIVEA.

Mesures individuelles : Prairies naturelles, zones humides, infrastructures agroécologiques

Toutes mesures : PRA1, PRA3, ESP1, ESP2, MHU1, MHU2, OUV1, OUV2, IAE 3

Montage : CA 05

Intervenants (sous réserve) : CA 05 (Sébastien GUION), PNRQ (Xavier Bletterie) et animatrice N2000 (Anne Laure Plisson), extérieur (Brigitte Talon, Lionel Benge)

Public : éleveurs-euses signataires de ces MAEC

Objectifs : Sensibiliser les éleveurs-euses aux enjeux environnementaux et échanger sur les pratiques

Comment ? formation de 7h. Une partie apport théorique en salle et une partie sur le terrain en s'appuyant sur la méthodologie du concours des pratiques agro écologiques – prairies et parcours

Quand : 2 jours à retenir sur le mois de juin 2024
2 sessions car 19 d'éleveurs-euses de prévues

Contenu :

1. Prairies naturelles

1.1. Enjeux écologiques des prairies naturelles

- typologie des prairies naturelles
- enjeux environnementaux : écologie de ces milieux, diversité végétale, faunistique
Plantes indicatrices
Enjeux des prairies naturelles à l'échelle française
- enjeux du changement climatique sur les prairies naturelles

1.2. Enjeux agricoles

- rôle et atouts dans une exploitation
- production d'un fourrage de qualité, souplesse d'exploitation
- santé animale

1.3. Enjeux agroécologiques

- comment améliorer une prairie naturelle tout en réservant la biodiversité ?

(Fertilisation, aération du sol, date de fauche...)

2. Zones humides

2.1. Enjeux écologiques

- typologie des zones humides
- enjeux environnementaux : biodiversité, hydrologie, épuration

2.2. Enjeux agricoles

Intérêt pour une exploitation

2.3. Pratiques agricoles

3. Canaux d'irrigation

3.1. Enjeux écologiques : milieux humides, recharge de nappes...

3.2. Enjeux agricoles

3.3. Pratiques agricoles

Financements : Seuls les personnels extérieurs au Parc feront l'objet d'une budgétisation et d'une demande de financement VIVEA. Aucun budget ne sera sollicité pour les agents du Parc.

Mesures individuelles : Parcours

Toutes mesures : OUV1, OUV2

Montage : CA 05

Intervenants sous réserve : CA 05 (Sébastien GUION) CERPAM (Simon Vieux), PNRQ (Xavier Bletterie) et animatrice N2000 (Anne Laure Plisson), extérieur (SCOPELA ?)

Public : éleveurs-euses signataires des MAEC

Objectifs : Sensibiliser les éleveurs-euses aux enjeux environnementaux et échanger sur les pratiques

Comment ? formation d'une demi-journée. Une partie apport théorique en salle et une partie sur le terrain en s'appuyant sur la méthodologie du concours des pratiques agro écologiques – prairies et parcours

Quand : une session durant l'automne 2024
1 sessions car 8 d'éleveurs-euses de prévues

Contenu :

Enjeux écologiques

- typologie des parcours

- enjeux environnementaux : écologie de ces milieux, biodiversité

Enjeux agricoles

- rôle et atouts dans une exploitation

- souplesse d'exploitation

- santé animale

Enjeux agroécologiques

- comment améliorer ses parcours tout en réservant la biodiversité ? (gestion, dates de passage, niveaux de consommation...)

Financements : Seuls les personnels extérieurs au Parc feront l'objet d'une budgétisation et d'une demande de financement VIVEA. Aucun budget ne sera sollicité pour les agents du Parc.

Mesures collectives : alpages :

Mesures PRA1, PRA3 et OUV 2

Montage : CA05

Intervenants sous réserve : CERPAM (Simon VIEUX ou Ariane SILHOL) et animateurs natura (Jean Baptiste Portier) et PNRQ (Anne Goussot, Xavier Bletterie), extérieur (Sonia Richaud, Olivier Turquin sous réserve)

Public : Présidents-tes de GP et bergers-ères

Objectif : Sensibiliser les éleveurs-euses et les bergers-ères sur les enjeux environnementaux contractualisés dans les MAEC et échanger avec eux sur leurs pratiques

Comment : 1 journée en salle -

Quand : 1 session automne 2024 car 14 GP de concernés en théorie + les bergers-ères

Contenu :

Obligation des cahiers des charges et administratives

Les espèces remarquables (tétralyre, lagopède....)

- écologie
- Enjeux de préservation
- gestions pastorales adaptées et échanges sur les pratiques

Les habitats d'intérêt communautaire : pelouses nivales, zones humides...

- écologie
- enjeux de préservation
- gestions pastorales adaptées et échanges sur les pratiques

Les milieux particuliers : queyrellins, nardaies, zones embroussaillées...

- caractéristiques et enjeux de gestion
- Gestion pastorale adaptée et échanges sur les pratiques

Financements : Seuls les personnels extérieurs au Parc feront l'objet d'une budgétisation et d'une demande de financement VIVEA. Aucun budget ne sera sollicité pour les agents du Parc.